

<http://www.plateforme-pastorale-tchad.org>

Sommaire

La vie de la Plateforme Pastorale du Tchad	P1
Quelques appuis au secteur pastoral au Tchad	P7
Pastoralisme au-delà de nos frontières	P9
Perspectives	P13
Article sur le pastoralisme	P14



Photo : remise officielle des documents de la stratégie provinciale de développement agro-pasoral au Gouverneur du Moyen-Chari par le Président de la Plateforme Pastorale du Tchad

A- LA VIE DE LA PLATEFORME PASTORALE DU TCHAD

A.1- Atelier bilan 2020 et programmation des activités 2021 de la Plateforme Pastorale du Tchad

Au cours de cet atelier les membres de PPT ont évalué avec satisfaction le niveau de réalisations de l'année écoulée (2020) même si certaines activités n'ont pas été réalisées à cause de la pandémie Covid-19.

La Plateforme Pastorale du Tchad (PPT) dans ses objectifs d'animation et de renforcement des capacités des acteurs du développement pastoral, facilite les échanges, les réflexions prospectives nécessaires à la coordination et au dialogue sur les politiques publiques et la mise en œuvre des actions de développement dans le domaine pastoral au Tchad.

Au regard de cette vision, la PPT bénéficie de l'appui des Programmes et Projets Pastoraux, notamment le Programme Structurant d'Appui au Développement (PASTOR), le Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel (PRAPS-Tchad) et le Programme de Renforcement de l'Élevage dans le Batha, l'Ennedi et le Wadi Fira (PREPAS).

En plus de ces appuis multiples, la PPT fait partie du consortium (IRED, PPT et CIRAD) qui avec une subvention de l'Union Européenne met en œuvre depuis 2019 un projet de recherche (ACCEPT dans le cadre du Programme pour la région Sahel DeSIRA). La PPT a bénéficié ainsi de moyens pour assurer le fonctionnement de son Secrétariat jusqu'à 2023.

C'est dans ce contexte que la PPT a organisé cette année, début 2021, son atelier bilan de réalisation des activités 2020 et de programmation de ses activités 2021. A cause des restrictions imposées par la pandémie (COVID-19), la rencontre n'a pu se tenir que le 25 février 2021 dans la salle de réunion du

PRAPS-Tchad. La rencontre a regroupé plusieurs catégories de participants dont entre autres : les organisations de Producteurs (05) , les institutions techniques (10), les programmes et Projets (05), les partenaires Techniques et Financiers (05) et les membres de l'équipe du secrétariat de la PPT(04).

Au cours de cette assemblée les membres de PPT ont évalué avec satisfaction le niveau de réalisations de l'année écoulée (2020) même si certaines activités n'ont pas été réalisées à cause de la pandémie Covid-19. Les recommandations faites par l'Assemblée Générale en 2019 ont été également évaluées. Les participants à l'Assemblée ont ensuite adopté le plan d'action 2021 qui ont repris en grande partie les activités non réalisées en 2020.

Au cours de l'assemblée générale, des avis divers ont été exprimés à propos des groupes de travail dont tous souhaitent la dynamisation. Des propositions de réunir plusieurs thèmes proches (par exemple éducation et santé,...) ont été discutées sans qu'un consensus soit obtenu en ce sens. D'autres ont proposé au contraire de créer de nouveaux groupes de travail et un consensus a été obtenu sur la création d'un nouveau groupe autour des enjeux de la conservation de la nature.

A l'issue des échanges, l'Assemblée estime que beaucoup des défis restent à relever par la PPT pour jouer pleinement son rôle qui est « l'instance de dialogue pour les différents acteurs du pastoralisme ». A cet effet, elle recommande ce qui suit : (i) le respect du plan d'action qui vient d'être adopté, (ii) renforcer les OP du secteur pastoral, (iii) capitaliser et intégrer les activités des membres (OP) pour une synergie et une meilleure visibilité de la PPT, (iv) organiser des rencontres de capitalisations et d'informations pour mieux faire connaître la PPT, (v) étendre la formation sur la compréhension du pastoralisme aux différents acteurs membres de la PPT.

A.2- Une rencontre inter-programmes et projets à Abéché pour améliorer le dispositif institutionnel de suivi des actions de développement impliquant le secteur pastoral

La Plateforme Pastorale constitue un cadre de concertation ouvert, réunissant les organisations des acteurs du développement pastoral, centré sur l'amélioration des politiques de développement du monde rural, au plan national, sous régional et international. De part cette mission, elle entend faciliter la mise en œuvre de chantiers structurants, en cherchant les synergies entre les principaux partenaires.

En vue de capitaliser les actions menées sur le terrain en faveur des pasteurs, la Plateforme Pastorale du Tchad organise des ateliers « inter – projets qui réunissent les Programmes et Projets pastoraux en cours d'exécution pour la recherche de synergie et de complémentarité. Cinq ateliers « interprojets » ont été déjà organisés dans le cadre de la PPT depuis 2017 ? au cours desquels des échanges très fructueux ont eu lieu. Le financement de ces ateliers est réalisé par les Programmes et Projets de manière rotative avec la facilitation de la Plateforme Pastorale du Tchad.

Le dernier atelier (2 jours) a été réalisé à Abéché et a été suivi d'une mission de terrain (3 jours) qui a permis des visites de réalisations de différents programmes pastoraux auxquelles un groupe restreint de participants a pu participer (équipes du PREPAS, PRAPS, PASTOR, Plateforme Pastorale du Tchad et Directions Techniques du MEPA,...).

). La rencontre et la mission ont été co-organisées avec le PREPAS dont l'unité de coordination technique et administrative est basée à Abéché. L'appui

En vue de capitaliser les actions menées sur le terrain en faveur des pasteurs, la Plateforme Pastorale du Tchad organise des ateliers inter Programmes et Projets pastoraux en cours d'exécution pour la recherche de synergie et de complémentarité.

financier de PREPAS a permis la réunion à Abéché du 24 au 25 Mars 2021 (salle ADETIC) de 27 participants . Elle avait été placée sous le haut patronage du Secrétaire Général de la Province du Ouaddaï.

Les Programmes et Projets participants ont été entre autres :

- Programme d'Appui Structurant de Développement Pastoral (PASTOR)
- Le Projet Régional d'appui au Pastoralisme au Sahel (PRAPS)
- Projet de renforcement de l'élevage pastoral (PREPAS)
- Le Projet « Appui à l'aménagement de la Réserve de Faune de Ouadi Rimé – Ouadi Achim et à la gestion durable de sa biodiversité (POROA)
- Projet de réintroduction des Oryx au Tchad,
- Projet de recherche ACCEPT « Adapter l'accès aux ressources agropastorales dans un contexte de mobilité et de Changement Climatique pour l'Élevage Pastoral au Tchad »
- Projet de gestion de la Réserve Naturelle et Culturelle de l'Ennedi Ouest (RNCE), mis en œuvre par African Parks dans l'Ennedi Ouest ;
- Projet de Médiation Agropastorale au Sahel mis en œuvre par le centre pour le Dialogue Humanitaire (HD) depuis 2015.
- Projet de Développement Local et d'Adaptation aux Changements Climatiques (ALBIA).

Au cours de la rencontre, il a été question d'alimenter une réflexion partagée sur les leviers à mobiliser pour une meilleure efficacité et efficience dans la mise en œuvre des actions dans les mêmes espaces. Pour cela, les participants ont :

- Passer en revue les différents projets (zone, approches, les acquis, les bénéficiaires, etc.) ;
- Repérer les zones d'interventions communes et les activités ou méthodes susceptibles d'être mutualisées ;
- Présenter l'état d'avancement des différents chantiers (l'école en milieu nomade, la santé en milieu nomade, les cellules d'entretien des ouvrages hydraulique etc.)
- Partager les expériences sur des actions communes : santé mixte en milieu nomade, pastoralisme et aires protégées, promotion de vétérinaires privés, implantation des ouvrages pastoraux, etc.
- Visiter des sites de réalisations de divers programmes dans les zones d'intervention communes du Ouaddaï, Wadi Fira et Ennedi Ouest.

Les participants à cette rencontre inter-programmes et projets ont recommandé à la PPT d'élaborer une cartographie des projets et programmes en cours d'exécution au Tchad et surtout de relever les actions pouvant faire de l'objet de synergie ou de complémentarité entre programmes ou projets. Ceci permettra à la prochaine rencontre d'être plus productive.

A3- Une rencontre des membres du Comité Provincial d'Action du Mandoul et du Moyen Chari pour finaliser le processus de déclinaison de la SNDP au niveau des provinces

Pabamé SOUGNABE, Assistant ATMO PASTOR en appui à la PPT

La rencontre a permis de faire le rappel de la genèse du processus d'élaboration de la SNDP et de sa déclinaison dans les provinces mais surtout de définir les étapes qui restent et les différents bénéficiaires de ce document une fois validé par les Gouverneurs de Provinces respectives.

Il s'est tenu du 15 au 16 mars 2021 à N'Djaména, une rencontre regroupant le Secrétariat Exécutif Permanent (SEP) de la Plateforme Pastorale du Tchad (PPT), la Coordination du PASTOR et les Assistants Techniques Provinciaux. En effet, la PPT et le Programme Structurant de Développement Pastoral (PASTOR) ont appuyé de 2017 à 2019 un processus de déclinaison de la Stratégie Nationale de Développement Pastoral au niveau des provinces du Moyen Chari et du Mandoul. Ce processus a débouché en 2020 dans ces deux provinces sur l'élaboration de deux documents provisoires de Stratégie Provinciale de Développement Agro-Pastoral (SPDAP). Ces documents provisoires ont été soumis à la lecture d'un Consultant juriste pour vérifier leur cohérence avec les textes de loi en République du Tchad. L'adoption officielle de ces documents par un acte du Gouverneur de chaque province nécessite que le Comité Provincial d'Action (CPA) de chaque province puisse s'accorder sur le format à donner au document. C'est dans ce sens qu'une rencontre a été organisée à la salle de la PPT à N'Djaména avec les cadres concernés des CPAs des deux provinces pour finaliser le processus de validation des SPDAP et les soumettre à l'édition.

La rencontre a permis de faire le rappel de la genèse du processus d'élaboration de la SNDP et de sa déclinaison dans les provinces mais surtout de définir les étapes qui restent encore et les différents bénéficiaires prévisibles de ce document stratégique de planification au niveau local quand il sera validé par les Gouverneurs de Provinces respectives.

Compte tenu de la fin proche de la période de mise en œuvre du PASTOR-SUD (18 août 2021), les participants ont insisté, même si une extension de la période de mise en œuvre est envisagée, sur l'urgence de la finalisation du processus. La PPT devait présenter avant la fin du mois de mars à un groupe de validation comprenant la coordination du PASTOR et la PPT trois propositions de styles différents pour une charte graphique et différentes déclinaisons de supports (foldres, affiches, document papier...). De leur côté, les membres des CPA devaient envoyer à la PPT pour la même échéance un premier draft de préface à signer par le gouverneur.

A4- Le groupe de travail de la PPT sur l'éducation des enfants en milieu nomade en concertation

Il s'est tenu le 9 Avril 2021, à la salle réunion de la PPT, une rencontre du groupe de travail sur « Éducation des enfants en milieu nomade » de la Plateforme Pastorale du Tchad (PPT), élargie à des invités concernés par le sujet. Le point principal inscrit à l'ordre du jour était : la présentation des principales conclusions d'une capitalisation en deuxième année scolaire des « écoles pilotes » de l'action PASTOR-DIESAU. La réunion a été présidée par Dr Adyl BECHIR Président de la PPT et Directeur de la DOPESSP, accompagné de Mr. Ahmed Mohamed Nadif, Secrétaire Exécutif Permanent de la PPT.

Au cours de cette rencontre, il a été présenté la synthèse des premiers résultats après deux ans de fonctionnement des écoles (de Mai à Juillet 2019 à Février 2021) en quatre chapitres : (i) les éléments encourageants, (ii) les éléments préoccupants, (iii) les statistiques d'inscriptions en deuxième année, (iv) les

Au cours de cette rencontre, il a été présenté la synthèse des premiers résultats après deux ans de fonctionnement des écoles (de Mai à Juillet 2019 à Février 2021).

travaux prévus pour la prochaine année : (a) enquête sociologique dans deux écoles, b) enquête auprès d'un échantillon représentatif des éleveurs pour préparer une mise à l'échelle, c) inventaire des écoles fixes existantes dans les 5 régions). Il a été également rappelé au cours de cette rencontre que la mise en place d'écoles en milieu nomade est au Tchad une expérience qui a déjà été faite lors des années de l'indépendance. Les expériences les plus récentes sont : i) les écoles « en milieu nomade » montées par l'AEEN dans les zones de Karmé et le Chari Baguirmi qui ont montré au départ des difficultés avec des réticences des parents qui sont habitués à l'école coranique ; (ii) les travaux du PIRPT, (iii) un programme de la Banque Mondiale qui avait envisagé de monter des dizaines d'écoles nomades. Il a été encouragé dans la présentation par les taux de réussite des enfants des écoles pilotes et souhaite que le Ministère fasse le nécessaire pour que ces écoles survivent même après la fin du PASTOR.

Les représentants de la Délégation de l'Union Européenne présents à la réunion ont manifesté leur appui à des actions de ce type en faveur de la scolarisation des enfants et ont dit que des appuis financiers pour les prochaines années pourraient être bientôt confirmés.

A5- Première campagne conjointe de vaccination en santé animale et humaine dans le cadre de l'action pilote en sante mixte dans les provinces du Sila et le Moyen Chari

L'objectif de ce couplage de santé animale et humaine est de profiter de l'intérêt de la mobilisation des éleveurs qui se déplacent volontiers avec leurs animaux aux sites de vaccination afin qu'ils se déplacent le même jour avec leur famille sur un site proche où les enfants pourront être vaccinés.

Le Programme d'Appui Structurant de Développement Pastoral (PASTOR) met en œuvre dans deux provinces (Moyen Chari et Sila) une action pilote sous forme de stratégie de développement de services de santé animale et humaine adaptés en milieu nomade. A cet effet, il a mis en place en début de l'année 2021 dans chaque province une équipe mobile mixte composée de 3 personnes (1 agent vétérinaire et 2 agents médicaux dont 1 sage-femme) qui est chargée d'offrir des services de soins curatifs dans les campements d'éleveurs. Pour le suivi des activités, il est également mis sur pieds au niveau local un comité de suivi composé des Délégués Provinciaux, des Médecins Chefs de District et les Chefs de secteurs départementaux.

Les activités de l'action pilote consistent essentiellement à des actions curatives et préventives. Dans le cadre des actions curatives, les équipes mobiles effectuent des sorties et offrent de soins curatifs (humaine et animale) de prévention (consultation pré/post natales, dépistage de malnutrition infantile). Quant aux actions préventives, des campagnes de vaccination humaine et animales sont organisées. Pour mieux s'adapter à la mobilité des éleveurs, des parcs mobiles ont été confectionnés.

L'objectif de ce couplage de la santé animale et de la santé humaine est de profiter de l'intérêt de la mobilisation des éleveurs qui se déplacent volontiers avec leurs animaux jusqu'aux sites de vaccination pour que le même jour leurs familles puissent être réunies sur un site proche où les enfants pourront être vaccinés.



Photo : Campagne de vaccination conjointe dans le Sila : santé humaine et animale

C'est dans ce contexte qu'une campagne de vaccination a été organisée conjointement par la Direction des services Vétérinaires (DSV) du Ministère de l'Élevage et des Productions Animales d'une part et le PNSN du Ministère de Santé Publique d'autre part. La stratégie d'intervention sur le terrain est donc basée sur la mobilité des équipes : les agents vétérinaires et de santé humaine se déplacent dans les ferricks le même jour sur des sites de vaccination qui sont proches l'un de l'autre. Un important travail de communication et de sensibilisation est préalablement fait en amont par les représentants des éleveurs (Organisations Professionnelles = OPs) et par les agents communautaires de santé humaine et animale. Ces derniers sont également impliqués activement pour assister les agents techniques vétérinaires et médicaux dans la mise en œuvre des campagnes.



Photo : Campagne de sensibilisation sur la santé mixte organisée par la Fédération des éleveurs de la province de Sila

A- QUELQUES INFORMATIONS ET APPUIS AU SECTEUR PASTORAL AU TCHAD

B1- La Plateforme Pastorale du Tchad en collaboration avec le PASTOR forment les journalistes sur la prévention des conflits liés à l'utilisation des ressources agro-pastorales

Dans le cadre du renforcement de leurs capacités, trente-quatre journalistes et communicateurs de la presse privée et publique tchadienne ont examiné des différentes démarches d'analyse des conflits en milieu rural liés aux ressources agropastorales.

La Plateforme Pastorale du Tchad en collaboration avec le Programme d'Appui Structurant de Développement Pastoral (PASTOR) et le Réseau des Journalistes pour l'Humanitaire et le Développement Durable au Tchad (RJHDDT) a organisé du 22 au 24 juin 2021 un atelier de formation sur le thème « la caractérisation des conflits liés à l'accès et l'utilisation des ressources agropastorales » à l'intention des journalistes et communicateurs.

Dans le cadre du renforcement de leurs capacités, trente-quatre journalistes et communicateurs de la presse privée et publique tchadienne ont examiné des différentes démarches d'analyse des conflits en milieu rural liés aux ressources agropastorales. Les mouvements des éleveurs transhumants sont souvent accompagnés de conflits, d'ampleur variable, mais trop souvent des conflits sont présentés comme des conflits « agriculteurs – éleveurs » même si ce sont des conflits bien différents (agriculteurs/agriculteurs, éleveurs/éleveurs, autres...). De ce fait, ces assises visent à améliorer la qualité de la diffusion des informations liés aux conflits en milieu pastoral.

Dans son discours d'ouverture le Ministre de l'Élevage et des Productions Animales Dr ABDERAHIM AWAT ATTEIB révèle que les journalistes et communicateurs doivent produire leurs articles dans l'exactitude des faits, sans aucune rumeur. Le Coordonnateur du Programme PASTOR, Haroun Moussa laisse entendre que le projet PASTOR a pour objectif de sécuriser les pasteurs, agropasteurs dans la gestion et l'exploitation durable des ressources agropastorales, mais aussi à soutenir les mécanismes intrinsèques de résilience notamment la sécurisation de la mobilité à travers des aménagements, la promotion des instances de concertation et de gestion des conflits. DJIBRINE NOUH ALWALI, Président du Réseau des Journalistes pour l'Humanitaire et le Développement durable au Tchad indique que cette formation offre une occasion aux hommes et femmes des Médias d'acquérir de nouvelles connaissances afin d'exercer bien leur métier selon l'éthique et la déontologie.

Durant les trois jours de travaux, plusieurs exposés ont été présentés, Haroun Moussa, Coordonnateur du PASTOR et Dr PABAMÉ SOUGNABÉ Assistant Technique au PASTOR ont axé leur intervention sur une analyse des conflits et des attitudes des acteurs face aux conflits ; CHRISTOPHE BOUVIER a fait une brève présentation sur la prévention des conflits : cas du programme PASTOR ; le Responsable Suivi -Évaluation du PASTOR DJIMADOUM DJIALTA de son côté a porté sur les approches conceptuelles et le rôle de conflits ; YAYA MOUDET conseiller à la HAMA a présenté le rôle de régulateur dans la prévention des conflits dans les médias, selon lui le journaliste devrait lui-même être un autorégulateur en écrivant son article, aussi garantir la liberté d'opinion et l'expression pluraliste des valeurs culturelles. Le cadre législatif tchadien et ses relations avec les conflits en milieu rural a été abordé par RÉMY COURCIER, Assistant Technique du PASTOR. Enfin ZOUTANE DABA MARTIN Journaliste Producteur à la Radio ONAMA, a axé son intervention sur l'analyse sur la démarche conceptuelle des productions des émissions liées aux conflits.

Ensuite les participants ont formulé des recommandations au Ministère de l'Élevage à travers son programme PASTOR et aux Partenaires Techniques et Financiers et aux journalistes du RJHDT, il s'agit d'associer le réseau des Journalistes pour l'Humanitaire et le Développement Durable au Tchad dans la mise en œuvre et les activités en faveur du développement pastoral ; aux journalistes de mettre en pratique l'éthique et la déontologie du métier de journalisme quant aux reportages relatifs à la prévention et à la gestion des conflits liés à l'utilisation des ressources agro-pastorales.

B2- Atelier de Restitution des études préalables du Projet ACCEPT (11 mai 2021).

Dans le cadre de sa première composante, trois études stratégiques sont programmées en première année du projet ACCEPT afin de faire le point sur les connaissances disponibles et les questions de développement en débat dans les 3 zones du projet en mettant l'accent sur les transformations en cours au regard des facteurs climatiques, économiques et sociodémographiques.

Ce travail de partage des connaissances c'est opéré en trois études centrées sur trois registres complémentaires de la problématique, elle se sont déroulées entre septembre 2020 et avril 2021 :

Etude 1- Diversité des pratiques pastorales, des mobilités et des trajectoires d'adaptation des systèmes pastoraux et agro-pastoraux au changement : réalisée par Pierre Hiernaux, Dr Ali Brahim Béchir, Dr Passinring Kedou et Dr Mahamat Ahmat, entre novembre 2020 et février 2021.

Etude 2 : Disponibilité structurelle et accessibilité des sous-produits agricoles et agro-industriels utilisables dans les filières fourrages aliments-bétail : réalisée par Christophe Bénard et David Minaïngar Minguéyambaye entre novembre et décembre 2020.

Etude 3- Mécanismes de prévention et de gestion des conflits dans les zones d'intervention du Projet ACCEPT réalisée par Dr. Pabamé Sougnabé et Dr. Frédéric Réounodji entre novembre 2020 et janvier 2021.

Les résultats issus de ces études réalisées par l'IRAM doivent permettre non seulement de mieux cibler les bénéficiaires du projet, mais aussi de permettre un meilleur pilotage des autres activités. Ces études sont notamment destinées à orienter les recherches sur le long terme (Composante 1), à cibler les innovations à co-concevoir (Composante 2) et à co-concevoir des Outils d'Aides à la Décision (composante 3).

B2- Atelier de Restitution des Résultats du Diagnostic Agropastoral dans les quatre Zones d'Intervention du Projet ACCEPT.

Les rencontres de restitution des résultats du diagnostic agropastoral ont regroupé dans chaque département des membres du CDA qui incluaient les autorités administratives, des services techniques déconcentrés, des organisations professionnelles des éleveurs (OPE), des chefs traditionnels et coutumiers et des ONG.

Le projet « Adapter l'Accès aux Ressources Agropastorales dans un Contexte de Mobilité et de Changement Climatique pour l'Élevage Pastoral au Tchad » (ACCEPT) vient d'organiser des ateliers de restitution dans ses zones d'interventions. Il s'agit de la restitution des résultats du diagnostic agropastoral dans quatre zones du Projet ACCEPT (Guera, Mandoul, Wadi Fira, Chari-Baguirmi). La rencontre a permis d'identifier et sensibiliser les partenaires pour la co-construction d'outils d'aide à la décision (OAD) par la Plateforme Pastorale du Tchad.

Dans un souci de redevabilité et de recueil des opinions et des perceptions des acteurs, les rencontres de restitution des résultats du diagnostic agropastoral ont regroupé dans chaque département des membres du cadre institutionnel de planification (CDA) qui incluaient des représentants des autorités administratives, des services techniques déconcentrés (STD), des organisations professionnelles des éleveurs (O), des chefs traditionnels et coutumiers et des ONG et autres acteurs du développement. Les responsables des départements ont à cette occasion remercié l'Union Européenne pour la mise en œuvre du projet ACCEPT et le choix porté à leur département.

Dans le cadre de ce diagnostic une équipe regroupant des chercheurs de l'IRED et de la Plateforme Pastorale du Tchad a procédé depuis octobre dernier 2020 à la collecte de données pour le diagnostic agropastoral. Ce diagnostic a permis de présenter une vision globale des situations locales dans le domaine de la gestion et du développement des ressources pastorales, afin d'identifier les préoccupations des éleveurs et agro éleveurs, des exploitants et des groupements pastoraux.

A noter que les restitutions du diagnostic agropastoral ont été réalisées dans le département d'Abtouyou du Guera, du Barh Koh du Mandoul Oriental, l'Ennedi Ouest, Chari Baguirrmi et enfin au Ouadi Fira le 17 juillet 2021. L'existence de ce projet est de bâtir une opportunité stratégique pour l'adaptation de l'agropastoralisme aux défis climatiques.

Maipa Dehainsala

B- PASTORALISME AU-DELA DES FRONTIERES DU TCHAD

C1- Colloque régional sur la Sécurisation du foncier agro-pastoral et prévention des conflits agro-pastoraux en Afrique du Centre et de l'ouest : La réunion technique préparatoire

L'objectif de cette rencontre était d'engager les premiers échanges sur la problématique pour orienter la préparation du colloque en l'enrichissant de la contribution des parties prenantes tout en s'appuyant sur quelques communications de haut niveau.

Le Ministre de l'Élevage et des Productions Animales du Tchad s'est engagé dans la préparation d'un Colloque Régional sur la Sécurisation du Foncier agro-pastoral en Afrique Centrale et de l'Ouest. Cette rencontre initialement prévue en novembre 2020 a dû être reportée au vu des contraintes sanitaires traversées tout au long de l'année 2020. Le PASTOR appui le Ministère de l'Élevage et la Plateforme Pastorale du Tchad dans la préparation de ce projet. Depuis le lancement de cette initiative régionale, les défis d'une gestion négociée et apaisée du foncier agro-pastoral n'ont fait que se renforcer dans la plupart des pays de la sous-région comme au Tchad. Aussi en relation avec plusieurs organisations nationales et internationales, et notamment des membres du CTFD qui participent au comité scientifique du colloque, nous avons pu progresser dans la préparation de cette rencontre. L'amélioration des conditions sanitaires laisse

maintenant entrevoir la possibilité d'organiser ce rendez-vous des expériences et des politiques de sécurisation du foncier agro-pastoral en novembre 2021 à N'Djamena. C'est dans cette perspective que le comité d'organisation du colloque régional, soutenu dans ce sens par la CEDEAO, la CEEAC et le CILSS, a organisé cette réunion préparatoire à distance en visio-conférence les mardi 29 et mercredi 30 juin 2021, à laquelle ont pu participer les principales parties prenantes concernées par la préparation du colloque au niveau national et au niveau régional.

L'objectif de cette rencontre était d'engager les premiers échanges sur la problématique pour orienter la préparation du colloque en l'enrichissant de la contribution des parties prenantes tout en s'appuyant sur quelques communications de haut niveau.

La revue de la note de cadrage et de la feuille de route du colloque a permis de recueillir les apports des acteurs mobilisés pour le soutien à cet événement et de préciser les engagements des différentes institutions dans le soutien à son organisation. Les différentes réactions des participants donnent les orientations suivantes pour l'organisation du colloque : 1. Maintenir le thème de l'événement, dont la pertinence est confirmée par les institutions, depuis le Ministre de l'Élevage du Tchad jusqu'à la CEDEAO, en passant par le CILSS ; 2. Maintenir le positionnement à mi-chemin entre événement scientifique et partage des contextes et des pratiques des acteurs ; 3. Prendre en considération la richesse des débats en perspectives, au vu de la diversité des situations, comme de la progression des tensions socio-foncières et sécuritaires ; 4. Recentrer les ambitions de l'événement : plutôt que de viser la production d'une politique foncière en tant que telle, il s'agirait de produire et partager des connaissances qui puissent orienter la construction des politiques, alimenter l'élaboration d'un cadre harmonisé du foncier agro-pastoral au niveau régional et inspirer les acteurs des réformes foncières ; 5. Au-delà de la production d'instruments juridiques, aborder la question de la mise en œuvre effective des textes par les acteurs de la gouvernance ; 6. Mettre l'accent sur le renforcement des liens et des complémentarités entre systèmes agricoles et systèmes d'élevage, pour ne pas rester sur des options de séparation des espaces agricoles et pastoraux ; 7. Mettre en cohérence les travaux avec la vision prospective développée par la CEDEAO pour une vision partagée d'un pastoralisme mobile modernisé, plus intégré et soutenu par les acteurs des territoires ; 8. Intensifier la consolidation du budget pour s'assurer de répondre aux ambitions de la rencontre ; 9. Encourager une plus forte implication des institutions régionales d'Afrique Centrale à la préparation du Colloque.

C2- Réunion du Comité scientifique de préparation du Colloque régional sur la sécurisation du foncier agro-pastoral – 22 juillet 2021

La vocation du Comité scientifique est l'accompagnement de la plateforme pour capitaliser les interventions et en sortir des actions concrètes pour le processus d'élaboration des textes sur le foncier agro-pastoral au Tchad

La vocation du Comité scientifique est l'accompagnement de la plateforme pour capitaliser les interventions et en sortir des actions concrètes pour le processus d'élaboration des textes sur le foncier agro-pastoral au Tchad. Le comité s'est penché sur les recommandations issues de la réunion technique préparatoire des 29 et 30 juin ci-dessus. La réunion a débouché par ailleurs sur une structuration du programme du colloque autour de quatre axes de questionnement après un premier temps d'introduction rapportant les situations des problématiques foncières et les évolutions observées dans les deux régions d'Afrique de l'Ouest et du Centre.

L'introduction pourrait ainsi être centrée sur les principaux enjeux : lien entre changement climatique et foncier (avec ACCEPT) ; enjeux sociaux et politiques actuels dans les deux espaces régionaux ; enjeux économiques liés au pastoralisme avec les visions portées par la CEDEAO et la CEEAC.

L'axe 1 pourrait être centré et intitulé « Quelles démarches et processus pour l'élaboration de politiques et d'instruments fonciers adaptés, reconnus et effectivement mis en œuvre par les acteurs dans les territoires ? ».

L'axe 2 pourrait se concentrer sur *quels statuts promouvoir pour une meilleure reconnaissance et gestion des terres pastorales communes et des terres agropastorales* ? statut des couloirs de transhumance, des aires de pâturage, des règles de vaine pâture, des aires de repos, des espaces riverains des points d'eau et des marchés à bétail, des conventions entre éleveurs et agriculteurs pour développer l'association agriculture / élevage.

L'axe 3 pourrait être intitulé « *quels dispositifs et institutions pour une Gouvernance responsable, quelles instances promouvoir pour une mise en œuvre effective et équitable des textes* ? ».

L'axe 4 pourrait être intitulé « *quels systèmes d'information et de défense des droits par les usagers promouvoir ? Comment les aider à mieux défendre leurs droits et par cela influencer sur une meilleure gouvernance?* » (quels appuis, quels outils ?).

C'est sur cette architecture que le programme de colloque va être finalisé dans les prochaines semaines pour être fin prêt pour cet événement régional programmé en novembre 2021 à Ndjaména.

C3- Au Bénin, un haut-commissariat à la sédentarisation des éleveurs est créé pour moderniser le secteur pastoral.

Le Conseil des Ministres du mercredi 16 juin 2021, sous la Présidence de Monsieur Patrice TALON, Président de la République, Chef de l'État et Chef du Gouvernement, a créé un Haut-Commissariat à la sédentarisation des éleveurs. Selon le compte rendu du Conseil des Ministres, cette décision a été prise parce que « l'élevage des ruminants au Bénin, est basé sur l'exploitation du parcours naturel. De ce fait, il est peu productif et occasionne des dégâts sur les cultures autant qu'il est source de conflits divers entre agriculteurs et éleveurs. C'est pour mettre fin à cette situation et accélérer la modernisation de l'élevage que le Conseil des Ministres a approuvé la mise en place d'un Haut-Commissariat placé sous l'autorité directe du Président de la République du Bénin ».

Ce Haut-Commissariat aura pour mission de contribuer à : (i) la modernisation des systèmes d'élevages, (ii) la définition et la mise en œuvre de la politique de sédentarisation des éleveurs en vue de leur épanouissement socio-économique et culturel dans un environnement sécurisé et apaisé, (iii) la coordination des actions des Autorités publiques dans le domaine de l'élevage aux fins de concourir à l'efficacité de l'État dans le secteur, (iv) la sensibilisation des acteurs non étatiques sur les mesures favorables à la cohabitation harmonieuse entre éleveurs et agriculteurs.

La création de ce Haut-Commissariat va-t-il contribuer à changer la pratique de l'élevage mobile au Bénin ? Néanmoins, cette politique du Gouvernement béninois suscite plusieurs interrogations : a-t-on déjà trouvé les communautés qui vont d'accueillir les éleveurs ou accepter la sédentarisation de ces éleveurs dans leurs terroirs ? A-t-on déjà pensé à l'éventuellement effets de cette sédentarisation sur l'environnement ?

En outre, si demain tous les pasteurs décidaient de se sédentariser, les problèmes fonciers seraient beaucoup plus graves qu'aujourd'hui et on risquerait plutôt d'envenimer la situation car les conflits vont se cristalliser autour de l'appropriation du foncier et la recherche du pouvoir. Rappelons qu'en 2019, le Bénin a pris un arrêté interministériel N°200/MISP/MAEP/MAEC/MCVDD/MDGL/MDN/DC/SGM/DAIC/SA/113G G19 interdisant la transhumance transfrontalière en République du Bénin.

En effet, la sédentarisation ne se décrète pas. Nous pensons que le Bénin étant une terre d'accueil et de transit des animaux venant du Burkina Faso, du Niger et du Nigeria, il aura beaucoup à gagner dans l'aménagement des espaces pastoraux et profiter ainsi des externalités positives de cette transhumance.

<http://predip.cilss.int/elevage-des-ruminants-au-benin-un-haut-commissariat-a-la-sedentarisation-des-eleveurs-cree/>

La création de ce Haut-Commissariat va-t-il contribuer à changer la pratique de l'élevage mobile au Bénin ?

C4- Transhumance en Afrique de l'ouest : 17 Etats fédérés du Nigeria interdisent le pâturage libre

Nos droits ne sont pas protégés, sans doute à cause de notre mode de vie, et de notre mode de production. Les autorités ne tiennent pas compte de la mobilité des éleveurs

Les gouverneurs du sud du Nigeria ont adopté une résolution pour interdire la transhumance et le pâturage libre dans leurs Etats. Une décision qui vise à lutter contre l'insécurité, et à faire taire le conflit entre éleveur et agriculteurs, qui a fait des milliers de morts ces dernières années au Nigeria. Les éleveurs peuls venus du nord du pays descendent de plus en plus vers le sud, chassés par l'insécurité, le changement climatique et la désertification. Une situation qui les met en concurrence pour l'accès aux terres avec les agriculteurs au centre et au sud du pays. Une situation qui menace « *la sécurité alimentaire et la sécurité en générales* » dans leurs régions, selon les gouverneurs du sud.

La décision d'interdire la transhumance et le pâturage libre est « *irrévocable* » si l'on en croit les déclarations du gouverneur de l'Etat de River ce week-end. Mais la résolution adoptée par le Forum des gouverneurs du sud du Nigeria mardi dernier fait tout de même débat. Le gouverneur de l'Etat de Kogi s'est par exemple désolidarisé de ses collègues, estimant qu'il n'y avait pas à ce stade suffisamment d'infrastructures pour permettre l'élevage du bétail en enclos.

Ce week-end, le gouverneur de l'état de Kano, au nord cette fois, a admis que « *la manière de faire transhumer le bétail d'un bout à l'autre du pays à pieds (...) n'est plus forcément tenable* ». Mais il se dit aussi inquiet de voir « *les éleveurs peuls soumis à de mauvais traitements et des violences dans le sud du pays.* »

Cette décision des Gouverneurs du Sud du Nigeria risque de ne pas être sans conséquence. Les Gouverneurs du Nord s'inquiètent en effet des répercussions de cette mesure et la période de transhumance risque de ne pas être de tout repos.

Ces mesures confirment les inquiétudes de Boureïma Dodo, responsable associatif au Niger « *Les pasteurs sont souvent perçus localement comme des vecteurs d'insécurité. Il est vrai que certains malfaiteurs profitent de la transhumance pour commettre leurs forfaits : voleurs de bétail, bandits, membres des groupes armés et bien d'autres se servent de la mobilité du bétail pour échapper aux contrôles. Cela nous porte tort, et cela fragilise notre filière, car la méfiance augmente envers les pasteurs.... Nos droits ne sont pas protégés, sans doute à cause de notre mode de vie, et de notre mode de production. Les autorités ne tiennent pas compte de la mobilité des éleveurs* »

C5- La construction d'une stratégie régionale pour une transformation maîtrisée des systèmes d'élevage mobiles sous l'impulsion de la CEDEAO

Il s'agit d'amener les États et la région à ajuster leur politique de développement de l'élevage au regard des concertations conduites sur une vision régionale partagée

Comme le mettent bien en évidence les deux titres précédents au Bénin et au Nigeria, c'est bien le devenir des systèmes d'élevage mobiles dans la région qui est en jeu. La CEDEAO, consciente des enjeux sociaux et économiques que représentent ces systèmes d'élevage, est porteuse de cette réflexion au niveau régional. En effet, conformément aux dispositions du règlement, C/REG.3/01/03 /2003 qui accompagne la mise en œuvre de la décision ADEC 05/10/98, et des recommandations de la conférence régionale d'Abuja d'Avril 2018, sur la nécessité d'engager une réflexion prospective sur le devenir des systèmes d'élevage mobiles est engagée. Au terme de ce travail qui est en cours de réalisation avec l'appui du PEPISAO, « *les États et les parties devraient s'accorder sur le devenir des élevages dans l'espace régional* ». De façon concrète, il s'agit d'amener les États et la région à ajuster leur politique de développement de l'élevage au regard des concertations conduites sur une vision régionale partagée.

En vue de donner une orientation claire à sa politique de développement de l'élevage des ruminants en Afrique de l'Ouest, la CEDEAO a engagé depuis 2019, sur financement de l'AFD et la contribution du Programme Frontière de l'Union Africaine, mis en œuvre par la GIZ, de la FAO, et en concertation avec les acteurs régionaux (OPR, UEMOA, CILSS), un processus de réflexion dont la finalité est de doter la région d'*une stratégie régionale pour une transformation maîtrisée des systèmes d'élevage mobiles* ». Le processus qui a été engagé avec cet objectif a, en phase initiale, conduit une série d'études de base permettant de

comprendre le fonctionnement des systèmes d'élevage mobiles en Afrique de l'Ouest et au Sahel. Dans ce cadre, trois études ont été réalisées : (i) l'évaluation du cadre réglementaire de la transhumance transfrontalière (ii) l'impact socio-économique et environnemental de la transhumance, (iii) l'analyse de la perception des acteurs sur le pastoralisme,

La seconde réalisée en 2020 a débouché sur la production de trois notes thématiques permettant d'analyser, non seulement les forces motrices des changements en cours dans les systèmes d'élevage mobiles, mais surtout d'apprécier leur trajectoire au cours des trente dernières années et leurs perspectives à l'horizon 2040-2060. Ces notes qui ont abordé les dimensions 1) économiques, 2) environnementales, incluant les changements climatiques et le foncier pastoral, et 3) socio-politiques, ont pour objectifs d'appréhender les déterminants des transformations/mutations qui s'opèrent au sein des systèmes d'élevage mobiles en Afrique de l'Ouest et au Sahel, ainsi que les dynamiques qu'ils impulsent.

La troisième phase en cours est destinée à la construction de scénarii synthétiques prenant en compte les principales forces motrices d'ordre économique, social, politique, environnemental, culturel et technologique) qui synthétisent les tendances lourdes des systèmes d'élevage mobiles en Afrique de l'Ouest et au Sahel. Cet exercice consiste à prospecter les futurs possibles des systèmes d'élevage, de sorte à permettre à la communauté régionale d'opérer des choix stratégiques réalistes qui permettent de tirer meilleure partie du potentiel de ce système de production animale, dans le contexte du développement du secteur élevage en général.

Une quatrième phase sera consacrée à l'élaboration de la stratégie pour une transformation maîtrisée des systèmes d'élevage mobiles. Cette phase est cruciale dans le processus, car elle devra consacrer l'expression du choix des acteurs et autres parties prenantes pour une approche consensuelle de soutien et des cadres réglementaires pour faciliter un développement durable des différents systèmes de production animale des ruminants dans l'espace communautaire.

Enfin une cinquième et dernière phase sera consacrée à la renégociation du cadre réglementaire de l'exercice du pastoralisme en général et de la transhumance infranationale et transfrontalière en particulier. Plus qu'une révision de la décision ADEC et du règlement existant, la renégociation est envisagée pour prendre en compte les insuffisances de l'arsenal juridique actuel, mais surtout de proposer des mesures de politiques idoines pour anticiper sur l'atteinte des résultats de la stratégie régionale adoptée de façon consensuelle.

C- PERSPECTIVES

D.1- Colloque régional sur la Sécurisation du foncier agro-pastoral et prévention des conflits agro-pastoraux en Afrique du Centre et de l'ouest – en novembre 2021 à N'Djamena

Comme mentionné précédemment, la réunion technique préparatoire de juin 2021 a largement confirmé la pertinence de l'événement et la volonté de plusieurs parties prenantes régionales et internationale de soutenir cette initiative. [**SAVE THE DATE : le colloque aura lieu à Ndjaména du 23 au 26 novembre 2021.**](#) La Plateforme Pastorale fera parvenir prochainement la nouvelle note de cadrage et le programme consolidé de cette rencontre internationale sur le foncier agro-pastoral.

Le soutien de tous sera apprécié pour permettre l'implication du plus grand nombre à ce partage des innovations méthodologiques, juridiques et institutionnelles permettant de déboucher sur des stratégies et réglementations nationales adaptées aux évolutions, largement légitimées par les organisations de la société civile et les organisations rurales agricoles et

pastorales et qui soient légalisées à travers un large consensus au niveau parlementaire.

D2- Le processus de formulation du Programme Régional d'Appui au Pastoralisme Sahélien 2 fini et PRAPS II démarre dans bientôt.

Entre le 1^{er} et le 5 février 2021 les six pays du PRAPS1, Mauritanie, Sénégal, Mali, Burkina-Faso, Niger et Tchad ont abordé une phase cruciale du développement de la conception du PRAPS2. Cette semaine a été consacrée à l'évaluation des documents de formulation de ce projet élaborés par les pays avec les appuis de la Banque Mondiale et de la FAO. Les équipes des pays, notamment celle du Tchad se sont mobilisées avec le CILSS qui gère la composante régionale pour préciser la stratégie et les actions qui, tirant les enseignements du PRAPS1, permettront de renforcer les investissements et le renforcement des acteurs du développement pastoral entre 2022 et 2027. On s'achemine ainsi vers la fin du processus de formulation engagé depuis mars 2020, avec en vue la signature des accords de financements entre les Gouvernements et la Banque Mondiale à la fin du mois de mars prochain. Au Tchad, le PRAPS2, aux côtés d'autres projets envisagés par le FIDA, la BAD et le GEF notamment, viendra renforcer les soutiens actuels au secteur de l'élevage et notamment du développement pastoral. A cet horizon ce sont ainsi les enjeux de concertation et de synergies à développer qui doivent être au cœur des préoccupations de la Plateforme Pastorale au bénéfice des acteurs du pastoralisme tchadien.

D- A LIRE SUR LE SITES DE LA PLATEFORME PASTORALE

E.1 : Rapport de missions d'appuis techniques cibles à la mise en œuvre d'ACCEPT

ACCEPT est un projet de recherche-action en partenariat (RAP) qui vise à contribuer au renforcement de la résilience des pasteurs et agro-pasteurs tchadiens dans un contexte de changement climatique. Il intervient dans les provinces de Mandoul / Moyen-Chari (zone Soudanienne) ; Guéra / Batha et Chari-Baguirmi (zone Sahélienne) et Ennedi / Wadi Fira (zone Saharienne) autour de trois composantes thématiques complémentaires : • C1 : Production de connaissances ; • C2 : Co-conception d'innovations ; • C3 : Co-élaboration outils d'aide à la décision (OAD).

http://www.plateforme-pastorale-tchad.org/classified/Rapport_de_mission_ACCEPT_Sept_Oct2020.pdf

E3 : trois rapports d'étude réalisée dans le cadre du projet ACCEPT sont disponible sur le site de la PPT &ACCEPT

Etude 1- Diversité des pratiques pastorales, des mobilités et des trajectoires d'adaptation des systèmes pastoraux et agro-pastoraux au changement : réalisée par Pierre Hiernaux, Dr Ali Brahim Béchir, Dr Passinring Kedeu et Dr Mahamat Ahmat, entre novembre 2020 et février 2021.

https://accept-tchad.org/wp-content/uploads/2021/06/Et_1_ACCEPT_Iram-Systemes-delevage_adaptation-VFinale25mai-ok.pdf

Etude 2 : Disponibilité structurelle et accessibilité des sous-produits agricoles et agro-industriels utilisables dans les filières fourrages aliments-bétail : réalisée par Christophe Bénard et David Minaïngar Mingueyambaye entre novembre et décembre 2020.

https://accept-tchad.org/wp-content/uploads/2021/06/Et_2_ACCEPT_Iram-Disponibilite-accessibilite-aliment-betail_V-Finale25mai2021.pdf

Etude 3- Mécanismes de prévention et de gestion des conflits dans les zones d'intervention du Projet ACCEPT réalisée par Dr. Pabamé Sougnabé et Dr. Frédéric Réounodji entre novembre 2020 et janvier 2021.

https://accept-tchad.org/wp-content/uploads/2021/06/Et_3_ACCEPT-Iram-Mecanisme-prevention-gestion-conflits-V-finale25mai2021.pdf

E2 : Jeunes pasteurs en ville. Accompagner l'insertion économique et sociale des jeunes pasteurs au Tchad et Burkina Faso

Les changements et les contraintes des économies familiales pastorales modifient les processus d'autonomisation des jeunes pasteurs, au Tchad et au Burkina Faso. L'étude synthétisée ici a ciblé d'une part des jeunes – hommes – nés en milieu pastoral, migrants en ville (Ndjamena, Dourbali, Ouagadougou, Bobo Dioulasso), identifiés dans leur réseau migratoire, comme témoins et acteurs de ces changements; d'autre part des acteurs d'institutions publiques, associatives ou communautaires, concernées par ces enjeux.

http://www.pplateforme-pastorale-tchad.org/classified/Jeunes_pasteurs_en_ville.pdf

E3 : Bulletin mensuel de veille sur la vulnérabilité des exploitations Agropastorales membres de l'APES

Le contexte actuel lié à la pandémie du COVID-19 met à rude épreuve les stratégies et les projets de vie des exploitations familiales agropastorales. Au-delà du risque sanitaire qui s'ajoute au risque sécuritaire, les mesures drastiques prises par les États pour endiguer la propagation de la pandémie, vont aggraver la situation des exploitations familiales (EF) et des communautés agropastorales et engendrer une crise alimentaire et nutritionnelle sans précédent. L'APES a décidé de suivre le niveau de vulnérabilité des Exploitations Familiales agropastorales membres de l'APES.

<http://www.plateforme-pastorale-tchad.org/classified/Bulletin-06-de-veille.pdf>

Réalisateurs :	<ol style="list-style-type: none">1. Dr. Sougnabé Pabamé, AT/PASTOR en appui à la PPT2. Ahmed Mohamed Nadif, SG exécutif Permanent de la PPT3. Rémy Courcier, Chef de mission AT-MO/PASTOR4. Bonnet Bernard, Responsable AT-MO/PASTOR /Iram (Montpellier)
----------------	--

Consultez le site de la Plateforme Pastorale du Tchad pour plus d'informations
www.plateforme-pastorale-tchad.org